

Nos jardins

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **6 (1933)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nos jardins.

Le temps peu favorable dont nous avons été gratifié en cette fin de février ne nous a pas permis de procéder au semis de pleine terre. Aussi, dès que le terrain le permettra, plantez sans tarder les *oignons jaunes paille*, les *fèves*, les *pois* à grains ronds et un peu plus tard ceux à grains ridés, afin d'obtenir une récolte échelonnée. Les pois à rames se sèment par planches de deux lignes espacées de 50 à 60 cm, à raison de 20 grains au mètre courant. A défaut de ramures, vous pouvez les élever entre deux rangées de fil de fer ou sur un treillis. En mars, on sème également en pleine terre, les *carottes Nantaises*, semées en lignes, plutôt épais à cause des araignées et mélangées, à quelques graines de *radis* ou *d'épinards*. On fait un semis de *laitues pommées* Reine de mai et *laitues romaines* lentes à monter qu'on laisse pommier sur place. De même les *radis ronds* roses à bout blanc qu'il faut semer dans une terre meuble et riche si on veut les récolter très tendres. A bonne exposition, on peut faire en pleine terre, un premier semis de poireaux.

En mars, on peut encore planter de la *rhubarbe* ;

de même les *fraisiers*, en ayant soin de les prendre avec une petite motte, mais la récolte ne sera pas abondante cette année.

Vers la fin du mois, on peut recouvrir les griffes d'asperge de terre fine mélangée si possible avec un peu de sable.

On continue la taille des arbres fruitiers; de même les plantations qui n'ont pu être faites l'automne dernier. Si vous avez des arbres fruitiers à tige qui ne vous donnent pas satisfaction, par suite de la mauvaise qualité des fruits, il faut les surgreffer et préparer des greffons de bonnes variétés et les conserver dans un endroit frais, jusqu'à l'époque de la greffe. Vers le 15 mars, on taille les rosiers, mais pas avant, car, par une taille précoce, on risquerait de faire geler les nouvelles pousses.

Vers la fin du mois, on pourra planter les premiers bulbes de *glaiëuls*, en variétés hâtives. De même les *pâquerettes*, *myosotis*, *pensées*, etc., si l'on n'a pas eu le temps de faire ce travail en automne.

On divise certaines plantes vivaces et on procédera sans tarder à leur plantation. J. D.

Bibliographie

Crédit et Caisses d'épargne de construction.

(Realkredit und Bausparkassen in der Schweiz), par A. HARING, Marbachweg, 32, Zürich. fr. 2.50

L'activité déployée par nombre d'institutions offrant des prêts d'argent à ceux qui désirent construire mérite un examen attentif. Ce sont surtout les Caisses d'épargne de construction (Bausparkassen) qui ont acquis une certaine vogue dans les milieux modestes de notre population. Il est fort

difficile, sans connaissances spéciales de juger de la valeur des offres qui sont faites et paraissent généralement très alléchantes. Bien que cet opuscule soit rédigé en allemand, nous croyons rendre service à ceux que préoccupent ce problème en leur signalant une étude critique de la question.

Les conclusions de l'auteur seront peut-être un utile avertissement à ceux qui pourraient s'engager en croyant conclure une affaire avantageuse.

Société Coopérative d'Habitation, Lausanne.

Les appartements suivants sont disponibles :

A MONTOLIVET

De suite ou pour 24 juin, ou autre date à convenir, bel appartement de 4 chambres, chauffage d'étage, cumulus. Loyer fr. 1500.—, au 3^{me} et 2^{me} étage. 1 dit au rez-de-chaussée, même confort, pour le 24 juin, en cas de long bail, conditions spéciales.

Pour le 24 juin, appartements de 3 chambres, chauffage central, cumulus. Loyer selon situation : fr. 1200 à fr. 1320, chauffage fr. 150.—

S'adresser au bureau, Bourg 28, ou chez M^{me} Volet, Montolivet B.

A COUR

Pour 24 mars ou date à convenir, appartements de 3 chambres, bains, balcon. Loyer fr. 990.— et fr. 960.—. S'adresser chez le surveillant, M. Pavid, entre 13 et 14 h. ou dès 18 h. 30.

Par suite de la construction du groupe d'Ouchy II, plusieurs logements de 2 et 3 chambres seront disponibles le 24 septembre dans les groupes de Cour, Ouchy I et Montolivet. S'inscrire auprès des surveillants respectifs ou au bureau de la société, Bourg 28 de 10 h. à 12 h.

Le Comité de Direction.